

## Formation en santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE - Renouvellement (Hors CSSCT)

*Cette formation permet aux représentants du personnel au CSE d'enrichir les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en santé sécurité et conditions de travail.*

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jour(s))

### Profils des apprenants

- Membre du CSE
- Animateur ou référent sécurité
- Infirmier du travail

### Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale.
- Une bonne compréhension du français est vivement conseillée.

### Accessibilité et délais d'accès

Personnes à mobilité réduite  
1 semaine

### Qualité et indicateurs de résultats

- 1/ Nombre de stagiaires formés dans ce domaine par FT CONSULTANTS en 2023 : 301 stagiaires formés.
- 2/ 100 % de réussite.
- 3/ 0 % d'abandon.

## Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances des stagiaires et les perfectionner.
- Adapter la formation aux demandes des stagiaires en tenant compte des changements technologiques et d'organisation affectant son entreprise ou la branche d'activité.

## Contenu de la formation

- Aspects réglementaires en rapport avec le CSE
  - Présentation des évolutions réglementaires et des jurisprudences.
  - Rappel sur les aspects réglementaires vus lors de la formation initiale (en fonction des demandes des stagiaires).
- Méthodologie d'analyse d'un accident ou d'un presqu'accident du travail (l'analyse d'AT : le premier outil de la prévention)
  - Echange avec les stagiaires sur les difficultés rencontrées au cours du mandat.
  - Rappel sur la méthodologie.
  - Exercices d'application sur des cas d'accidents ou de presqu'accidents survenus dans l'entreprise.
- De la détection précoce des problèmes à leur analyse
  - La sinistralité. 1. Présentation de la sinistralité en France (source Ameli.fr). 2. Présentation de la sinistralité de la branche professionnelle de l'entreprise (source Ameli.fr). 3. Présentation de la sinistralité de l'entreprise (source : l'entreprise elle-même). 4. Analyse de l'évolution de la sinistralité depuis leur formation initiale. En fonction de l'évolution, adaptation de la stratégie à adopter.

- Evolutions technologiques éventuels dans l'entreprise : analyse d'impact sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Retour sur l'utilisation des outils d'analyses des risques et des conditions de travail : 1. Echange avec les stagiaires sur les difficultés rencontrées en cours du mandat. 2. Actualisation des outils. 3. TP de mise en œuvre. 4. Debriefing en commun (analyse des résultats et réflexion sur la communication en réunion).
- En fonction des souhaits des stagiaires des compléments informatifs seront donnés sur les thèmes suivants :
  - Les troubles musculo squelettiques (Les T.M.S) .
  - Les produits dangereux (prévention du risque chimique).
  - L'incendie.
  - Le risque mécanique.
  - Le bruit.
  - Les risques psychosociaux.
  - La pénibilité.
  - Les ambiances thermiques.
  - L'éclairage.
  - Le risque routier.
  - La réglementation santé/sécurité au travail.

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Franck TRUSSARDI : Formateur professionnel et Directeur de FT CONSULTANTS  
Formateurs experts en prévention des risques professionnels

### Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes d'animation actives et interactives qui alternent des apports théoriques, des activités, des échanges autour de cas pratiques et des mises en situation
- Diaporamas
- Vidéos
- Modèles de documents
- Nombreux outils liés à la mission
- Documentation transmise sous format numérique
- Accès à notre médiathèque en ligne (via un code d'accès)

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quiz pré-formatif
- Evaluation pré-formative
- Feuilles de présence
- Evaluation à la fin de chaque module
- Enquêtes de satisfaction (stagiaire et financeur)